Justificatif généré le 13/05/2022

Support de parution :	Actu-Juridique.fr
Date de parution :	13/05/2022
Département de publication :	(75) Paris
URL de l'annonce :	https://www.actu-juridique.fr/?p=293304
N° d'annonce :	606341

Suivant acte SSP du 16/03/2022, il a été institué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE :

AMC

CAPITAL : 100 € par apports en numéraire

SIEGE SOCIAL : 20 avenue Mac Mahon – 75017 PARIS

OBJET : En France et à l'étranger :

• Prise de participation, par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens mobiliers et valeurs mobilières de toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, y inclus toutes opérations annexes ou connexes à ladite prise de participation et la réalisation de toutes opérations commerciales.

• Gestion et animation, sous toutes formes appropriées, de ses participations.

• Participation de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.

DUREE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Ariel MIMOUNI, 19 rue de la Ferme – 92200 NEUILLY SUR SEINE.

Chaque action donne droit à une voix.

Les cessions d'actions sont libres.

La Société sera immatriculée au RCS de PARIS

Pour Avis

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGViwZtG
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGViwZtG

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)